

Dans un autre genre, les *Statuts Refondus du Canada*, la *Codification de nos Lois*, et autres ouvrages dûs aux savants recherches du juge U. Beaudry; une foule de publications sur divers points de Jurisprudence et de Droit, par de jeunes avocats du barreau de Montréal, les Girouard, les Doutre, les Panuello; et nous sommes loin de tout énumérer: tous travaux sérieux et recommandables.

Après donc tant d'écrits dignes et graves, serait-ce un crime à nous, de nous essayer dans un genre plus léger? nous ne le pensons pas. Au public éclairé à juger si nous avons eu tort ou raison.

La gaité sait, dans mainte circonstance,  
Calmer des maux qu'elle aime à partager;  
Souvent le poids d'une dure existence  
Devient par elle un fardeau plus léger.

Quand l'infortune empêche de se plaire,  
On peut trouver des moments encor doux;  
Et la gaité nous est encor plus chère,  
Quand le bonheur s'envole loin de nous.

Jusqu'au tombeau, plus d'un sage l'atteste,  
Il est encor des plaisirs pour un cœur;  
Et malgré l'âge un doux entretien reste,  
Quand la gaité remplace le bonheur.

DE NARBONNE-LARA.

VILLAGE NEMOURS, Septembre 1872.

